



CSE
SIÈGE
SNCF
RÉSEAU



Gros plan sur le handicap au siège SNCF Réseau : chiffres clés 2024

L'UNSA défend les droits des salariés en situation de handicap et suit de près la mise en œuvre de l'accord Handicap 2022-2025.

Voici les éléments marquants concernant le siège SNCF Réseau en 2024 :

Les chiffres du siège Réseau

- **139 aménagements de poste** réalisés.
- **105 bénéficiaires** d'adaptations concrètes.
- **Plus de 340 000 euros** engagés pour ces aménagements.
- **Principaux aménagements financés** : matériel informatique adapté, mobilier ergonomique, aides humaines, accompagnement spécialisé.

Un effort à saluer, mais à amplifier

L'investissement consenti montre une volonté d'améliorer les conditions de travail. **Pour autant, l'UNSA constate :**

- **Un suivi parfois lent** des demandes d'aménagement ;
- **Une nécessité de renforcer la communication** sur les dispositifs existants ;
- **Un besoin d'augmenter le nombre de recrutements** de travailleurs handicapés au siège, encore insuffisant.

Nos engagements :

- ■ **Exiger la réactivité** dans le traitement des demandes d'aménagement ;
- ■ **Garantir la transparence** sur l'utilisation des budgets alloués ;
- ■ **Renforcer les recrutements** et favoriser le maintien dans l'emploi ;
- ■ **Associer pleinement les représentants du personnel** aux décisions liées au handicap.

Conclusion

L'accord Handicap a permis des avancées notables, mais beaucoup reste à faire pour que l'inclusion soit une réalité quotidienne au siège SNCF Réseau.

□ L'UNSA continuera à porter la voix des salariés et à exiger des engagements concrets et durables.

□ L'UNSA sera très vigilante à l'application du nouvel accord qui vient d'être signé.

**UNSA : défendre,
accompagner, agir
pour l'inclusion au
siège SNCF Réseau.**

UNSA-Ferroviaire

56, rue du Faubourg Montmartre – 75009 PARIS
federation@unsa-ferroviaire.org